



Ecole Notre Dame des Victoires-Guidel

Guidel, le 27 janvier 2017

AIDE FINANCIERE aux familles domiciliées à GUIDEL pour un voyage avec nuitées

Chers parents,

La commune alloue une subvention aux familles guideloises dont les enfants participent à un voyage avec nuitée(s).

Pour bénéficier de cette subvention, merci de passer au secrétariat de l'école avec votre avis d'imposition 2016 (impôt sur les revenus de 2015) (ou une photocopie). Vous pouvez aussi déposer cela dans une enveloppe avec le nom de votre enfant.

Merci de faire cette démarche dès à présent et au plus tard dans le courant du mois de mars.

Pour indication : Montant de l'impôt sur le revenu (ligne 14) :

Plafond	Somme allouée
Entre 0 et 200	75 euros
Entre 200 et 400	65 euros
Entre 400 et 700	55 euros

Les familles qui ont versé l'intégralité du séjour recevront un remboursement en fin d'année, après le voyage.

Je reste à votre disposition
Très cordialement

Florence BRITEL